

**COMMUNE  
DE  
SAINT-ETIENNE-DE- TULMONT**

----

**Modification de tracé du chemin  
rural de Léojac par échange de  
terrain au lieu-dit 'Les Barthes'**

**MISE A DISPOSITON DU PUBLIC**

Par délibération n°65/2025 du 20/11/2025,

le Conseil Municipal de Saint-Etienne-de-Tulmont a décidé d'approuver le principe d'échange de terrain entre la Commune et un particulier au lieu-dit 'Les Barthes' - chemin rural dit « chemin Vieux de Léojac » sur une longueur de 106 ml.

A cet effet, le dossier de projet est :

**MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC**

**Du 20 mars au 21 avril 2026**

Vous souhaitez émettre un avis ou des observations sur le dossier de modification du tracé ?

- rendez-vous à la Mairie de Saint-Etienne-de-Tulmont aux jours et heures habituels, un dossier papier du projet et un registre seront mis à disposition du public

ou

- rendez-vous sur le site internet de la commune : <http://www.saint-etienne-de-tulmont.fr/>.

vous pouvez envoyer vos avis ou remarques sur l'adresse électronique [mairie@saint-etienne-de-tulmont.fr](mailto:mairie@saint-etienne-de-tulmont.fr) en précisant bien dans l'objet du mail "Avis ou Observations sur le dossier de Modification du tracé du chemin rural de Léojac".

À l'issue du délai, le registre sera clos, son bilan et l'autorisation d'échange seront soumis au conseil municipal.

Le Maire, Eric MASSIP